

Observation n°145 du 12/04/2023

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Je suis opposé à l'implantation de ce projet sur la commune de Doussay.

Je voudrais exprimer ma tristesse et ma frustration de devoir à nouveau entendre parler de ce projet à Doussay tout en vivant le même stress créé par une autre proposition pour un projet ici à Cernay.

On a compris que Doussay se trouve dans une **zone non préférentielle** pour l'éolien. (La Préfecture de la région Nouvelle Aquitaine a élaboré une cartographie des zones favorables et non préférentielles à l'énergie éolienne.)

Nos recherches nous ont également permis d'apprendre que la LPO a confirmé en janvier 2023 que le site est situé au cœur d'une zone où nichent plusieurs espèces patrimoniales (outarde, bruant ortolan, busard cendré...) et a également précisé que l'outarde est observée annuellement, en période de reproduction, depuis au moins dix ans.

Je ne vois pas comment un tel parc pourrait être perçu comme respectueux de l'environnement alors qu'il fait peser un tel risque sur la faune qui nous entoure.

La Vienne possède suffisamment de parcs éoliens pour fournir l'électricité nécessaire à nos besoins. Les projets appauvrissent les citoyens et détruisent l'environnement qui nous entoure. Tout le monde le sait, et pourtant les promoteurs font pression sur les mairies locales qui sont mal équipées pour prendre ce genre de décisions en ne voyant que les promesses d'argent à court terme, c'est honteux.

Ce projet est débattu depuis 15 ans. Il y a eu de nombreux revers pour le promoteur qui a persisté bien que le site soit dans une zone non préférentielle. La population locale doit être écoutée et l'environnement naturel doit être protégé.

Je vous demande respectueusement de donner un avis défavorable à ce projet et de mettre fin au débat.

Joanna SEN